Vers une limite de la baisse de la mortalité

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **80 (1971)**

Heft 1

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-682936

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

diplôme d'Etat en 1969 ont toutes été reçues. En vertu d'accords de coopération, des stages de formation, de spécialisation ou de perfectionnement sont effectués en France et en Belgique.

Si l'on appartient, comme moi, à une Société nationale telle que la Croix-Rouge suisse ayant la chance de pouvoir déployer ses activités dans un pays où règne l'abondance et ne connaissant pratiquement pas de catastrophes, on ne peut qu'admirer le courage et le dévouement de ceux qui ont la responsabilité d'une Société nationale comme le Croissant-Rouge tunisien. On ne peut s'empêcher d'avoir grand respect pour ces jeunes secouristes prêts à intervenir dans des conditions difficiles et sans disposer toujours du matériel minimum qui leur serait nécessaire. On ne peut qu'être touché par l'esprit que l'on trouve là-bas et par la gentillesse de chacun. Pour seule preuve, ces quelques œillets que le chauffeur de la voiture qui me véhiculait est vite aller cueillir chez lui pour me les offrir en signe d'amitié.

J. P.

Vers une limite de la baisse de la mortalité

Information OMS

Ces dix dernières années, la diminution du taux brut de mortalité dans certains pays évolués s'est ralentie ou arrêtée; dans certains cas on enregistre même une légère augmentation.

La plupart des pays du monde ont vu leur taux brut de mortalité diminuer de façon sensible au cours des 150 dernières années. Cependant, les causes de cette diminution varient considérablement d'un pays à l'autre. En règle générale, la réduction du nombre de décès est due aux progrès de la médecine et à d'autres facteurs dont l'amélioration du niveau de vie.

Comme le montre le tableau ci-après, tous les pays mentionnés, à l'exception de la République fédérale d'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Angleterre et du Pays de Galles, ont connu une diminution de la mortalité générale entre 1950 et 1955. Au cours de la période 1955—1960, huit pays enregistrent déjà une légère augmentation du taux de mortalité et la tendance se précise, entre 1960 et 1969, avec seize pays faisant état d'une augmentation. (Les chiffres pour la Bulgarie, le Japon et l'URSS se rapportent à l'année 1968.)

Dans son rapport technique *«Programmes d'analyse des tendances et niveaux de la mortalité»*, un comité mixte ONU/OMS déclare *«qu'il existe donc visiblement une limite au-delà de laquelle on ne peut s'attendre à ce que le taux de mortalité continue à diminuer dans les régions où la menace des maladies contagieuses est devenue négligeable.»*

En ce qui concerne la diminution de la mortalité infantile qui s'est récemment ralentie, en particulier dans les pays développés, le rapport constate que peut-être on en arrive *«au taux le plus bas possible en l'absence de nouvelles connaissances concernant les causes des maladies infantiles»*.

D'autre part, le rapport souligne deux phénomènes intéressants relatifs aux taux de mortalité par sexe. «Dans les pays développés, bien que les taux de mortalité aient généralement continué à diminuer pour les femmes de tous âges, les taux de mortalité masculine ont cessé de décroître, surtout après l'âge de 45 ans. Il semble que la différence des taux de mortalité selon le sexe dépende surtout des maladies cardiaques, des maladies chroniques de l'appareil respiratoire et du cancer du poumon.» La répartition de la mortalité d'après la cause varie beaucoup d'un pays à l'autre et selon l'âge et le sexe.

Dans les pays développés, les maladies cardio-vasculaires et le cancer restent les principales causes de décès. Les accidents de véhicules à moteur provoquent de plus en plus de décès depuis quelques décennies dans presque tous les pays industrialisés et les taux de mortalité dus au suicide ont aussi tendance à augmenter dans certains pays. Les variations de la mortalité déclarée due à cette dernière cause peuvent en grande partie être attribuées à des changements dans les pratiques administratives et juridiques.

En plus de son importance pour mesurer les conditions de santé dans la population et les effets des services de santé, l'analyse des tendances et des niveaux de la mortalité s'avère très utile pour les projections démographiques. Le taux de mortalité constitue un des éléments permettant de mesurer l'accroissement de la population et fournit, en outre, des renseignements statistiques nécessaires pour les recherches dans le domaine de la santé publique.

Taux bruts de moralité par 1000 habitants

	1950	1955	1960	1965	1969 *
Etats-Unis	9,6	9,3	9,5	9,4	9,5
Japon	10,9	7,8	7,6	7,2	6,8 (1968)
Autriche	12,4	12,2	12,7	13,0	13,3
Belgique	12,5	12,3	12,4	12,2	12,7
Bulgarie	10,2	9,0	8,1	8,2	8,6 (1968)
Tchécoslovaquie	11,5	9,6	9,2	10,0	11,2
Finlande	10,1	9,3	9,0	9,6	9,8
France	12,7	12,2	11,4	11,1	11,3
République féd. d'Allemagne	10,3	10,8	11,4	11,5	12,2
Grèce	10,0	6,9	7,3	7,9	8,2
Irlande	12,7	12,6	11,5	11,5	11,5
Italie	9,8	9,3	9,7	10,0	10,1
Pays-Bas	7,5	7,6	7,6	8,0	8,4
Norvège	9,1	8,5	9,1	9,5	9,9
Pologne	11,6	9,6	7,5	7,4	8,1
Roumanie	12,4	9,7	8,7	8,6	10,1
Espagne	10,9	9,4	8,9	8,6	9,2
Suède	10,0	9,5	10,0	10,1	10,4
Suisse	10,1	10,1	9,7	9,3	9,2
Angleterre et Pays de Galles	11,6	11,7	11,5	11,5	11,8
Yougoslavie	13,3	11,3	9,9	8,7	9,2
URSS	9,6	8,4	7,4	7,3	7,7 (1968)

* Chiffres provisoires

Hospitalité au siècle du moteur

Les «*Règles de la circulation*», manuel édité par le Département fédéral de justice et police, donne le conseil suivant (règle 18): «Si vous conduisez, ne buvez pas; si vous buvez, ne conduisez pas.» Une maîtresse de maison consciente de ses responsabilités ne devrait-elle pas se faire un devoir de faciliter à ses hôtes l'observation de cette recommandation, en leur donnant la possibilité de consommer des boissons sans alcool? Il en existe aujourd'hui un riche choix; chacun peut y trouver quelque chose à son goût!

Punch

Ajouter à un litre de jus de raisin rouge ou de jus de pommes 2 dl d'eau, 5 cuillerées de sucre, un peu de cannelle en poudre, 4 clous de girofle, 2 feuilles de laurier, le jus et l'écorce d'un citron (pelé très fin). Mélanger, laisser reposer pendant 2 à 3 heures, puis amener à ébullition et servir immédiatment.

Bowle (punch froid) aux fruits

Utiliser du jus de pomme, en y ajoutant des pêches, des fraises, des ananas coupés en petits morceaux. Ajouter à volonté du jus de citron et du sucre.

Cocktail aux pommes

1/4 de tasse d'eau, 1 cuillerée de jus de citron, 1 cuillerée de sucre, 1 pomme passée au mixer. Avant de servir ajouter des cubes de glace. (Pour 2 personnes)

Chickentail

1 à 1/2 dl de lait, 1 cuillère à thé rase de moutarde, sel et poivre, un peu de sauce Worcester, 1 jaune d'œuf, 1 cube de glace. Bien mélanger, verser dans un verre à cocktail, éventuellement saupoudrer de paprika. (Pour 2 personnes.)

Grog

1 litre de jus de pomme, 1/2 citron, 1/4 à 1/2 litre de thé. Amener à ébullition. Servir chaud.

Drink au jus de fruits

1/3 jus de grape-fruits, 2/3 jus de pomme.

Les jus de raisin

et les autres jus de fruits seront traités avec autant de soins que le vin: servez-les aussi dans de beaux verres. Lors d'un repas de fête, versez le jus de raisin dans une carafe ou une jolie cruche car, contrairement au vin, il supporte très bien d'être transvasé.
Tous les jus de fruits, y compris celui de raisin rouge, se servent frais.